

COMPTE RENDU

PARTICIPATION A LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE *DECENTRALISATION-DECONCENTRATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE*

Date : 12.01.2010 Lieu : Salle de réunion du MDGLAAT

Présidence : Georges Houessou (DGDGL) et Toussaint Gnonlonfou (DGAE)

1. Validation du compte rendu de la réunion du 07 octobre 2009

Le DGDGL et le DGAE n'étant pas présents à la séance du 08 décembre, c'est seulement à cette réunion ci que le compte rendu de la réunion du 07 octobre 2009 a pu être adopté, les participants n'ayant plus fait d'autres amendements.

Le mémento de la séance du 08 décembre 2009 communiqué à titre d'information n'a pas fait l'objet de discussions.

2. Suivi des propositions du dernier GT

a) Transfert de ressources aux communes au titre de l'exercice budgétaire 2010

Comme demandé, M. Jean BARBE de l'Union Européenne a pris contact avec le DPP du Ministère de la Santé. Celui-ci a confirmé que la prévision inscrite au budget 2010 correspond effectivement à des transferts au profit des communes ; il ne s'agit donc pas de crédits délégués.

b) Travaux du sous groupe formation : TdR mission de préparation de la création du Centre de Formation en Administration Locale (CEFAL)

Aucun membre du sous groupe n'étant présent à cette séance, le point n'a pu être abordé quant au fonds.

c) Sous groupe COT : point sur la saisie des comptes administratifs

Le Secrétaire Permanent de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) a confirmé que tous les comptes administratifs des années 2007 et 2008 sauf ceux de la commune de Dangbo pour l'exercice 2008.

d) Facilitation du Groupe Technique en 2010

La situation n'a pas évolué. A ce jour, il n'y a toujours pas de candidature. En attendant, M. Jean BARBE (Union Européenne) continue d'assurer ce mandat. Le DGAE a rappelé aux participants qu'ils avaient convenu que le rôle de chef de file soit assuré de façon tournante par les PTF.

3. Suivi des recommandations de la réunion du 08 décembre 2009

6.b) Poursuite de l'informatisation de la gestion budgétaire des communes

La DG/Eau avait présenté un point qui classait les communes en 3 catégories : (i) celles qui disposent d'un logiciel de gestion budgétaire et comptable doté de module analytique

(GBCO), (ii) les communes disposant d'un logiciel de gestion budgétaire et comptable sans module analytique (LGBC) et (iii) les communes ne disposant d'aucun desdits logiciels. En raison des besoins exprimés par les communes et certains partenaires, il est recommandé de :

- doter le logiciel LGBC d'un module analytique ;
- doter les communes qui n'en disposent pas encore de logiciel.

Il a été convenu que les partenaires intéressés (GTZ, Ambassade des Pays-Bas, UE, FENU, DANIDA) se réuniront en session technique pour faire des propositions au groupe d'ici à la prochaine session.

4. Présentation de l'Observatoire de la Gouvernance Locale et de la Décentralisation (OGoLD)

La structure a été présentée par son Coordonnateur, M. Camille Serge Tounoukouin. L'OGoLD est une structure de réflexion stratégique en matière de décentralisation et de développement local. Organisme public, jouissant d'une autonomie de gestion, il est placé sous la tutelle du MDGLAAT. Les préoccupations soulevées par les participants ont concerné les éventuelles confusions de rôles avec les structures opérationnelles du ministère. Il a été recommandé à l'observatoire d'exploiter les différents rapports d'audit et de vérifications en vue d'en tirer des sujets d'étude et de réflexion.

Divers

- a) Rédaction de la SCRP III : le DGAE a informé les participants que la version finale de la contribution du groupe thématique à la SCRP III a été transmise à la C/SPEF.
- b) Préparation de l'audit des fonds FADeC : le SP/CONAFIL a rassuré les participants de ce que le cahier de charges des audits des fonds FADeC sera finalisé incessamment et ce, avec l'appui du PACTE/UE.
- c) Indicateurs ABC du secteur : les indicateurs ABC adoptés pour le suivi de la décentralisation arrivant à terme en 2010, un groupe technique a été constitué pour faire une proposition de nouveaux indicateurs au GT.
- d) Abondement du FADeC par l'UE : les participants ont été informés de la mise à disposition de l'Etat béninois, à fin décembre 2009, de la contribution de l'Union Européenne au FADeC pour un montant de 4,2 milliards F CFA.
- e) Actualisation des adresses électroniques : il a été demandé au facilitateur du GT de se servir de la liste de présence pour actualiser les adresses électroniques.

La prochaine réunion du GT 2DAT est prévue pour le **16 mars 2010**.

Fait à Cotonou, le 14 janvier 2010